

# Tradition de veuze en pays nantais



**Chanteurs et musiciens de Bretagne N°2**

**Dastum, Sonneurs de veuze**

**Chanteurs et musiciens de Bretagne N°2**

**Tradition de veuze  
en pays nantais**

**Dastum, Sonneurs de veuze**



## Crédits

### 1 - Production de la cassette :

#### Ont participé aux enregistrements :

Jean-Yves Séveno : veuze (A1, A7, B6, B7)  
Pierre-Yves Le Goff : veuze (A2, A5, B2), vielle à roue (B3)  
Thierry Moreau : veuze (A4, A8, B1, B3, B5), violoncelle (A5), violon (A2), contrebasse (B1)  
Patrick Bardoul : accordéon diatonique (A1, B7)  
Hervé Lorre : violon (A8, B1)  
Thierry Bertrand : violon (A1, A8)  
Thierry Lahais : hautbois rustique (B5)  
Roland Brou : chant (A3, A6)  
Lydie Pécot : chant (B4)  
Roland Guillou : chant (A3)  
Pierre Guillard : chant (A3)

**Enregistrement et mixage :** juin 1989 à Nantes (Studio des Tri Yann, Ti Keltieg).

**Prise de son :** Louis-Marie Séveno

**Photographie de la jaquette :** Louis Bourdais

**Conception et direction artistique :** Sonneurs de veuze

### 2 - Production du livret :

**Recherche et rédaction :** Patrick Bardoul, pour *Sonneurs de veuze* et *Dastum*.

*Merci à Robert Bouthillier, Roland Brou, Pierre Guillard, Pierrick Lemou, Thierry Moreau, Patrick Malrieu, Jean Renaud et Jean-Yves Séveno pour leurs précieuses informations concernant l'origine des chansons et des airs.*

**Saisie des textes :** Isabelle Mazurais

**Révision et édition :** Robert Bouthillier

**Composition et mise en page :** Patrick Malrieu

### Co-production :

*Sonneurs de veuze* (3, rue Harouys, 44000 Nantes, 40 74 26 78).

*Dastum* (16, rue de Penhoët, BP 2518, 35025 Rennes Cedex, 99 78 12 93)

**Copyright 1990**

*Ce livret ne peut être vendu séparément de la cassette qu'il accompagne.*

## Introduction

Cette cassette est la première d'une série dont l'objet sera la découverte des musiques traditionnelles des différents terroirs d'implantation de la cornemuse nommée veuze.

On n'y entendra pas uniquement de la veuze, mais aussi les autres instruments traditionnels de cette région (accordéon diatonique, violon), ainsi que du chant et des instruments « rapportés » (hautbois, violoncelle, contrebasse, vielle).

### Le « pays nantais »

Chaque année l'association *Sonneurs de veuze* organise un concours de veuze et de chant traditionnel dans un terroir différent. Cette cassette fait suite au premier concours qui eut lieu en octobre 1988 à Château-Thébaud, en pays nantais.

Le terme « pays nantais » ne correspond pas à une entité précisément définie du point de vue géographique, historique ou humain. On peut difficilement le rattacher à une notion de « pays » dans le sens d'un « terroir » traditionnel spécifique, ceci étant dû à la diversité des réalités qu'il englobe. Son emploi actuel revêt du reste des sens multiples.

L'ancien « Comté nantais », très influent, recouvrait une aire importante qui allait jusqu'à l'embouchure de la Vilaine au nord-ouest (La Roche-Bernard) et qui englobait la majeure partie du pays de la Mée au nord, le pays de Retz au sud-ouest, le Vignoble au sud, ainsi que l'île de Noirmoutier... Pratiquement l'actuel département de Loire-Atlantique !

Ce que nous nommons ici « pays nantais » est un espace géographique plus restreint autour de Nantes et dont les contours passeraient par Blain, Pont-Château, Savenay, Couéron, Rezé, Saint-Aignan, Château-Thébaud, Vallet, Le Loroux-Bottereau, Mauves-sur-Loire, Ligné, Nort-sur-Erdre et Saffré, sans enfreindre les limites du pays guérandais, des Métais, du pays mitau, du pays de la Mée, du pays d'Ancenis ou du pays de Mauges...

C'est à l'intérieur de cette zone que nous avons puisé le répertoire de marches, danses et mélodies traditionnelles de cette cassette.

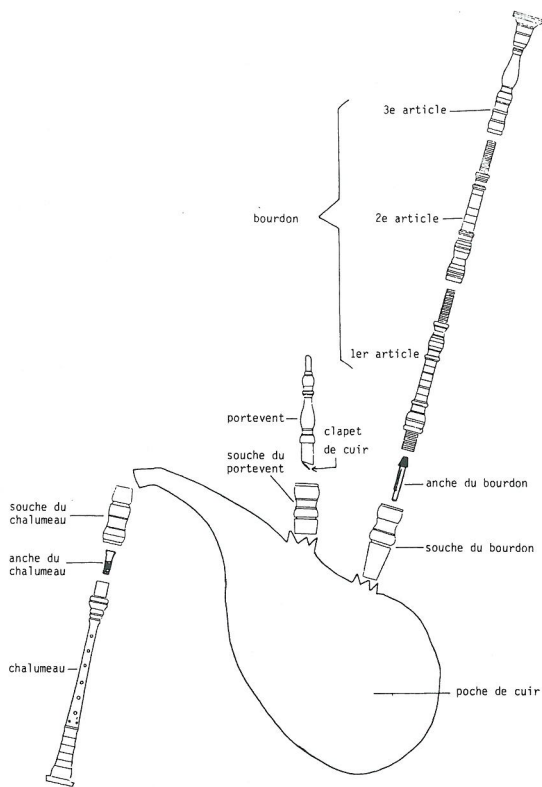


## La veuze

Les recherches concernant la veuze nous permettent d'affirmer qu'en fin de tradition, elle était répandue dans toute la Loire-Atlantique, plus le pays de Mauges et le Marais breton vendéen. Il s'agit d'une cornemuse ayant conservé les caractéristiques externes du type de cornemuse le plus courant au XIV<sup>ème</sup> siècle en Europe occidentale.

Elle est constituée des éléments suivants :

- une poche en cuir munie de souches pour y fixer les autres pièces ;
- un embout (porte-vent) qui permet d'insuffler l'air dans la poche ;



Veuze éclatée : aspects des différentes parties

– un chalumeau (hautbois) muni d'une anche double et sur lequel est jouée la ligne mélodique et dont le pavillon est le plus souvent décoré de cannelures ;

– un bourdon unique à anche simple composé de deux à quatre éléments et ayant le rôle de basse continue en sonnant une ou deux octaves sous la fondamentale du chalumeau.

## Le répertoire

Il ne semble pas qu'il y ait eu un répertoire d'airs spécifiques à la veuze : selon toutes les informations recueillies à ce jour, ce répertoire devait être identique au fonds ancien de marches, mélodies et danses pratiqué dans l'aire de jeu de l'instrument.

Les derniers sonneurs de veuze en pays nantais\* ont cessé leur activité plus tôt que ce ne fut le cas, par exemple, en Brière, en pays paludier ou dans le Marais breton vendéen (là où certains sonneurs jouaient encore entre les deux guerres). Ceci s'explique en grande partie par le fait que dans ces zones plus isolées (marais), au mode de vie plus autarcique, le répertoire de danses locales anciennes et leur pratique se soient maintenus plus longtemps.

Dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle furent adoptés en pays nantais les quadrilles ordonnés et autres danses issues de ces quadrilles et pratiquées de façon autonome : avant-deux, avant-quatre, pas-tourelle, trompeuse, etc.

Ce nouveau répertoire de danses à figures ne passait guère à la veuze : ambitus trop étendu pour l'instrument, gammes tempérées, commandes vocales des figures de danse par le musicien, arrêts de jeu en cours d'exécution du morceau... Les derniers veuzous tentèrent de s'y adapter par divers moyens : en s'accouplant avec d'autres musiciens (accordéonistes), ou tout simplement en apprenant à jouer de nouveaux instruments (accordéon, violon, cornet à piston, clarinette).

\*Nous avons retrouvé la trace d'un dénommé « Gus La Veuze » à Nort-sur-Erdre, de Guibert dit « Guibert La Veuze » à Sucé-sur-Erdre, ainsi que d'autres veuzous à Saint-Julien de Concelles, La Jonelière, Blain, Basse-Goulaine...



Puis apparurent à la fin du XIXème siècle les danses en couples : scottish, polka, mazurka... qui furent bientôt suivies par le répertoire de l'entre-deux-guerres : charleston, valse, java... L'accordéon gagna la préférence dans les milieux populaires.

En pays nantais, ces danses nouvelles eurent tendance à supplanter le répertoire pré-existant plutôt qu'à co-habiter avec celui-ci. Ainsi il se peut donc qu'hormis les ronds de Sautron, les danses jouées ici n'aient été que très peu — voire jamais — sonnées à la veuze dans la tradition. En ce qui concerne les airs à la marche et les mélodies, il s'agit de versions instrumentales de thèmes recueillis le plus souvent auprès de chanteurs.

### Une danse spécifique : le rond de Sautron

Nous avons voulu mettre à l'honneur dans cette cassette le rond de Sautron en y interprétant plusieurs thèmes à la veuze.

Ce rond est l'unique survivance des danses du fonds ancien (ronde de type communautaire) en pays nantais. Et il est probable que son aire d'expansion fut plus vaste que celle décrite ultérieurement.

Le rond de Sautron tire son origine des branles doubles de la Renaissance, répandus dans une grande partie de l'Europe au XVIème siècle. Il fait partie de la même famille que l'en dro et le pilémenu du proche pays vannetais gallo. On peut aussi l'apparenter aux ronds dits « guérandais » (ronds paludier et briéron, rond de Saint-Dolay, rond de Saint-Vincent-sur-Oust) qui sont également des danses du type « branle double ».

Les recherches qui ont permis de sauver cette danse de l'oubli ont été conduites par le Cercle celtique des Iles d'Indre, sous l'impulsion de Jacques Praud dans les années 1964-1965. Les renseignements ont été recueillis oralement auprès de MM. Le Denmat, de Basse-Indre, et Souchet, de La Chabossière. C'est cependant à M. Durand, de Sautron, qu'on doit la plupart des chants ainsi que la démonstration de l'exécution de la danse. Pour plus de renseignements concernant le rond de Sautron, on peut se référer à la fiche technique réalisée par Georges Paugam et publiée dans la revue *Breizh* (n° 137, juin 1969, p. 10-11).

### Les musiciens et chanteurs de la cassette

Il revenait à des veuzous du cru d'interpréter les morceaux de cette cassette :

Thierry Moreau, Pierre-Yves Le Goff et Jean-Yves Séveno sont tous les trois Nantais, membres de l'association *Sonneurs de veuze* depuis ses débuts. Les veuzes sur lesquelles ils jouent sont signées Thierry Bertrand et René Guilbaud.

Quant aux autres interprètes, ce sont soit des membres de *Sonneurs de veuze*, soit des musiciens et chanteurs de Loire-Atlantique qui partagent la même passion pour la musique traditionnelle de notre région.

Patrick Bardoul



Thierry Moreau (photo *Sonneurs de veuze*)

## Avant-deux de Carquefou (A-1)

Deux avant-deux « de travers » de la région de Carquefou, interprétés par Jean-Yves Séveno (veuze), Patrick Bardoul (accordéon diatonique) et Thierry Bertrand (violon).

Cette façon dite « de travers » de danser l'avant-deux s'est répandue en fin de tradition depuis le pays d'Ancenis jusqu'au nord de l'Erdre. La danse comporte quatre figures de seize temps chacune :

- **En avant-deux** (départ des danseurs désignés avec leurs vis-à-vis).
- **Tournez-vous** et reprise de l'en avant-deux.
- **Balancer** par deux avec son cavalier (pas de pivot).
- **Rencontrez** par couples vis-à-vis.

Trois variantes principales nous sont connues en ce qui concerne la façon de danser l'avant-deux de travers :

- Avant-deux dit « de Saint-Herblon » (pays d'Ancenis).
- Avant-deux dit « des Touches » (pays d'Erdre).
- Avant-deux dit « des Auvernés » ou « de La Meilleraye » (sud du pays de la Mée).

Les appuis et les figures sont très proche en ce qui concerne ces trois danses. Quant aux airs et aux paroles, on retrouve quasiment les mêmes d'un endroit à l'autre.

Le premier morceau fut collecté en 1970 auprès du Père Lechat, violoneux demeurant à La Bidaudière en Carquefou. C'est la variante d'un air couramment employé avec ces paroles :

Y'a une pie dans l'pommier,  
J'entends le rossignol mesdames,  
Y'a une pie dans l'pommier,  
J'entends le rossignol chanter. } (bis)  
J'entends le rossignol mesdames,  
J'entends le rossignol chanter. } 4 fois

Le second morceau a été recueilli à la même époque auprès de Louis Bourgeois, un autre violoneux de Carquefou. Il le jouait fréquemment dans les bals de noces.

Qu'elle est bonne la sauce des boudins,  
Qu'elle est bonne la sauce !

## Sous les lauriers blancs /

### Y'a 'core dix étoiles (A-2) (ronds de Sautron)

Il s'agit ici de la juxtaposition de deux « dizaines » – dites aussi « chansons à décompter » – interprétées ici par Pierre-Yves Le Goff à la veuze, accompagné par Thierry Moreau au violon. Les paroles en sont les suivantes :

Premier air :

Y'a 'core dix filles qu'ont des amants  
Sous les lauriers blancs,  
Y'a 'core dix filles qu'ont des amants } (bis)  
Sous les lauriers blancs,  
Sous les lauriers blancs,  
Sous les lauriers verts,  
Sous les pommiers blancs,  
La rivière des champs.  
Gai, gai, menons-les à la noce,  
Bon, bon, les voilà mariés.

Deuxième air :

Y'a 'core dix étoiles  
Au pied du moulin,  
Au pied du moulin,  
Y'a 'core dix étoiles.

Le rond de Sautron est une danse de type « communautaire » qui se pratique en ronde fermée. Le pas s'exécute selon un motif de quatre temps, et le style « chaloupé » est une des caractéristiques de cette danse.

Le plus souvent, l'accompagnement musical du rond de Sautron était de type vocal. Le meneur (un des danseurs) chante, puis tous les autres danseurs de la ronde répondent, ou plutôt « réponnent », suivant une technique particulière qui consiste pour le chœur à reprendre la fin de la phrase du soliste avec celui-ci ; lequel soliste fera ensuite de même. Cette technique de chant, dite « tuilage », ne se rencontre pas ailleurs en Haute-Bretagne, alors qu'elle est fréquemment usitée en Basse-Bretagne pour le *kan ha disk*, forme spécifique du chant à danser en langue bretonne.



On n'en doute pas, les ronds de Sautron furent aussi menés par les veuzous et autres violoneux du cru (avec ou sans participation des chanteurs). Ici, le mariage de la veuze et du violon s'avère particulièrement heureux.



Pierre-Yves Le Goff, lors d'un fest-noz à Pont-Château en 1986 (photo Laurent Bardoul)

## Dans la ville de Nantes (A-3) (chanson de marche)

Dans la ville de Nantes,  
*Buvons, nous en allons,* } (bis)  
 Dans la ville de Nantes,  
*Buvons, nous en allons,*  
 L'y a-t-un boulanger,  
*Camarades, il faut boire,* } (bis)  
 L'y a-t-un boulanger,  
*Faut boire et s'en aller.*

Pendant que son four chauffe, (...)  
 s'en va s'y promener(...)

Dans son chemin rencontre la fille d'un charcutier.  
 - Où allez-vous la belle si tôt en matinée ?  
 - Je vas chercher du poiv'e pour poivrer mes pâtés.  
 - Montez-donc dans ma chambre, je vous en pèserai.  
 Quand elle fut dans la chambre, elle s'est mise à pleurer.  
 - Qu'avez, qu'avez, la belle, qu'avez-vous à pleurer ?  
 - Je pleure mon avantage que vous m'avez volé.  
 - Ne pleurez plus la belle, je vous le rendrai  
 Dans une poêle à châtaignes qui sera toute percée.

Pierre Guillard, jeune chercheur et chanteur de la région de Ligné, a recueilli cette chanson à plusieurs reprises dans son secteur. L'air lui a été appris par M. Julien Verger, de La Lambardière en Teillé. Quant au texte, il s'agit ici de celui de M. Baptiste Bourgeois de Ligné. Mmes Antoinette Perroin, de Couffé, et Joséphine Dupuis, d'Oudon, ont également cette chanson à leur répertoire, avec comme principale différence le premier couplet qui commence ainsi :

Y a-t-il rien de plus aise  
*Buvons, nous en allons (...)*  
 Qu'un garçon boulanger ?  
*Camarades, il faut boire...*

C'est Pierre Guillard qui mène cette marche, en compagnie de ses deux compères Roland Brou et Roland Guillou, qui la « raccordent », selon un terme employé dans le nord du pays nantais.



## Qui choisissons-nous ? (A-4)

(rond de Sautron)

Cette chanson a été recueillie dans les environs de Sautron, petite commune située à 15 kilomètres au nord-ouest de Nantes, à la limite nord de la Basse-Loire. L'aire d'expansion du rond de Sautron, en fin de tradition, devait se situer à l'intérieur d'une zone délimitée par les communes suivantes : Basse-Indre, Couëron, Saint-Étienne de Montluc, Orvault. Il est cependant fort probable qu'elle fut plus étendue antérieurement.

Il existe trois façons connues de danser le rond de Sautron : le rond « simple », le rond « piqué », et le rond « tourné-piqué ». Chaque morceau, de par son découpage, correspond à l'une ou l'autre de ces trois formes. Tout comme les précédents, cet air est construit de façon à être dansé dans sa forme « simple ». Il est interprété ici par Thierry Moreau à la veuze.

Nous avons adapté la chanson telle qu'elle nous a été interprétée par Marine Brou, de La Ville-ès-Nonais, en Ille-et-Vilaine. Le texte en est le suivant :

Qui marierons-nous ? *(bis)*  
Mad'moiselle, ce sera vous,  
*Par ce joli jeu d'amourette,*  
Mad'moiselle, ce sera vous,  
*Par ce joli jeu d'amour.*

Allons, choisissez ! *(bis)*  
Choisissez vot' bien-aimé...

Allons, à genoux...  
Mad'moiselle, ce sera vous...

Allons, levez-vous...  
Levez-vous, embrassez-vous...

Les mêmes paroles, sur des airs sensiblement identiques, sont aussi connues ailleurs pour exécuter une ronde-jeu, aussi connue en Haute-Bretagne (pays de Châteaubriant, pays de Fougères\*) que dans d'autres régions de l'Hexagone.

\* Voir par exemple la version interprétée par Mme Mélanie Houédry sur la première cassette-livret publiée dans cette collection des « Chanteurs et musiciens de Bretagne : Chansons traditionnelles du pays de Fougères. Mélanie Houédry, Saint-Ouen-des-Alleux, co-édition A.F.A.P., La Bouëze, Dastum, 1990, face B, air n° 4.

## Air de quête de mai (A-5)

L'ancienne coutume de fêter l'arrivée du « renouveau » dans la nuit du 30 avril au 1er mai s'est maintenue fort tardivement dans bien des localités du pays nantais. Elle consistait pour des jeunes gens d'une commune constitués en bandes, à aller quêter des œufs ou autres victuailles dans les fermes et villages des alentours. On passait la nuit à chanter cet air de circonstance, le premier couplet à la porte des gens — histoire de les réveiller — et la suite chez eux, sans manquer bien sûr d'y boire un verre ou une bolée. Et gare à ceux et celles qui refusaient d'ouvrir ou de donner quoi que ce soit ! Inutile de préciser l'état de « fatigue » des troupes le lendemain...

Le produit de leur quête était soit revendu au profit des bancs de l'église ou de toute autre œuvre, soit partagé et consommé par tous le lendemain.

Le musicien était parfois du lot pour mener les airs de marche qu'on chantait tout au long de ce périple nocturne.

L'air proposé ici, interprété à la veuze par Pierre-Yves Le Goff (accompagné au violoncelle par Thierry Moreau) provient des collectes de Jean Renaud. Ce chant lui a été communiqué en 1980 par Mme Hardy (75 ans à l'époque), du Doucet en Orvault. En voici les paroles :

Ne soyez pas surpris, qui frappe à votre porte,  
Ce sont de braves gens, ouvrez-leur donc la porte  
*A la sortie du dernier jour d'avril,*  
*A l'arrivée du joli mois de mai.*

Le joli mois de mai, rempli de violettes,  
Les garçons et les filles sont remplis d'amourettes,  
*A la sortie...*

C'est pendant cette nuit que les sorciers s'avancent  
Pour jeter des poisons sur les biens de ce monde.  
Nous les cherchons, nous les ferons chercher,  
Nous les trouverons, nous les ferons brûler.

Vous tous, braves gens, qui avez d'la volaille,  
Quand vous irez au nid, n'emportez pas la paille,  
*A la sortie...*

Si vous donnez des œufs, nous prierons pour vos poules,  
Donnez-nous de l'argent, l'argent il faut qu'ça roule,  
A la sortie...

Si vous ne donnez rien, ne vous faites pas attendre,  
Nous avons froid aux pieds, nos camarades aux jambes,  
A la sortie...

Nous vous remercions, le maître et la maîtresse,  
Retournez vous coucher, dormez bien à votre aise,  
Nous prions aujourd'hui dans un an  
Que vous puissiez nous en donner autant.

*(Si les gens ne donnaient rien, on chantait :)*

Restez donc bien couchés, vilaines tripes d'andouilles,  
Tous les chiens du village vous chieront dans la goule,  
A la sortie...

On a retrouvé différentes versions de cette chanson en Haute-Bretagne, qui présentent certaines variantes, tant pour les paroles que pour la musique. Une version recueillie par Paul Sébillot près de Moncontour (22) et publiée dans la *Revue des Traditions Populaires* (tome 4, 1889, p. 259), possède une mélodie très proche de celle-ci. Le texte en est le suivant :

Voici le mois de mai,  
Que les rosiers boutonnent,  
Que les jeunes garçons  
En port' à leurs mignonnes.  
En leur disant : Ma mi' voici le temps  
A l'arrivée du doux printemps.

Entre vous, bonnes gens,  
Qu'avez des bœufs, des vaches,  
Lev'ous de grand matin,  
M'nez les au paturage.  
I' vous donneront du beurre aussi du lait  
A l'arrivée du mois de mai.

Madame de ciant (céans),  
Qui êt's maîtress' des filles,  
Faites-les se lever  
Promptement qu'ils s'habillent.  
Nous leur pass'rons des anneaux d'or au doigt  
A l'arrivée du mois de Moua.

Entre vous, bonnes gens,  
Qu'avez de la poulaille,  
Mettez la main au nid,  
N'apportez pas la paille ;  
Apportez d's œufs dix-sept o bien dix-huit,  
Mais n'apportez pas de pourris,  
Apportez-en seize o bien dix-sept,  
Mais n'apportez pas de poulettes.

Si vous donnez des œufs,  
Je prierons pour la poule,  
Je prierons l'bienheureux Saint Nicolas,  
Que la poule mangerait le renâ (renard).  
Si vous donnez d'argent  
Je prierons pour la bourse,  
Je prierons le bonhomme Saint Miché,  
Que la bourse se remplirait.

Si vous n'ez ren à nous donner,  
Donnez-nous la servante ;  
Le portous de panier  
Est tout prêt de la prente.  
I' n'en a pas, il la voudrait teni'  
A la sortie du mois d'avri'.  
I' n'en a pas, il en voudrait pourtant  
A l'arrivé' du doux printemps.\*

\* Une version assez ressemblante a été interprétée par Louis Deffin, de Bédée (35), lors du concours de la Bogue d'or en octobre 1989, à Redon. Elle est publiée sur la cassette-livret Bogue d'or 1989, troisième volume de cette collection sur les « Chanteurs et musiciens de Bretagne ». Signalons également les deux versions publiées par le Cercle breton de Nantes (Chants du pays nantais, 1981), qui proviennent de Saint-Malo de Guersac et de Frossay (44). La seconde de ces versions est également enregistrée sur la cassette Chantous et sonnous du pays nantais, éditée elle aussi par le Cercle breton de Nantes au milieu des années '80.





*Thierry Moreau à Monterfil, juin 1988 (photo Patrick Bardoul)*



*Jean-Yves Seveno, lors de l'enregistrement du disque « Sonneurs de veuze en Bretagne et en Marais breton vendéen », 1988 (photo Yvon Kervinio)*



## Écoutez la plaisante histoire (A-6)

Ce thème n'a, à notre connaissance, jamais été collecté en Haute-Bretagne si ce n'est cette version recueillie par Abel Soreau à Saint-Joseph du Dresny en Plessé le 8 avril 1894. Elle fait partie de la collection Soreau conservée à la Bibliothèque municipale de Nantes sous la forme de six livrets de dix chansons chacun, publiés de 1901 à 1908, et du reste de la collection resté à l'état de manuscrit, soit plus de deux cent cinquante chansons représentant l'énorme travail de collecte effectué par Abel Soreau à la toute fin du siècle dernier dans le pays nantais.

On pourra noter la différence entre la version chantée ici par Roland Brou (interprétation qui lui a valu une « bogue d'or » à Redon en 1988) et le texte publié par Abel Soreau, que nous vous livrons ici ; elle est du fait du chanteur qui a eu du mal à se reconnaître dans le repentir final du buveur tel qu'énoncé dans la version de 1894.

Robert Bouthillier nous a fourni un texte similaire — possédant deux couplets supplémentaires — collecté en Acadie et publié par Anselme Chiasson (*Chansons d'Acadie*, vol. 2, Montréal, 1945) ainsi que deux autres références françaises : Achille Millien, *Chants populaires du Nivernais*, vol. 3, 1910, et Charles Guillon, *Chants populaires de l'Ain*, 1883. A noter également qu'il existe des versions en langue bretonne, tant en Léon (recueillie par J.-M. de Pengwern) qu'en vannetais (F. Cadic, publiée dans *La Paroisse bretonne de Paris*, vol. 2, 1904) ou en Haute-Cornouaille (version orale recueillie par P. Malrieu et J.-Y. Thoraval).

Écoutez la plaisante histoire  
D'un jeune marchand établi à Rouans  
Qui passait nuit et jour à boire  
Malgré sa femme et ses enfants.  
Elle le mène à droite à gauche,  
C'est pour l'ôter de la débauche.  
Elle s'imagine un tour plaisant  
De lui faire peur assurément. } bis

Or un beau jour qu'il était ivre,  
Dans la maison il faisait carillon.  
« Tu n'es pas 'core lassé de vivre ? »  
Lui dit sa femme avec raison.  
Il-e s'en vient, il-e se couche,  
Il-e s'endort comme une souche.  
Sa femme ne perdit pas de temps,  
L'ensevelit dans un drap blanc,  
Du lit ôta le matelas  
Et le coucha sur le grabas.

A fort bien tapissé la chambre  
D'un beau drap noir, ses voisins vinrent le voir,  
Plus fine et plus maligne qu'une ombre,  
Dit qu'elle était au désespoir.  
Aux quatre coins, quatre chandelles,  
En attendant que l'mort s'éveille.  
Vers les deux heures après minuit, } bis  
Notre homme était las de dormir.

S'agite, appelle la servante :  
« A moi viens donc, ma bonne Jeanneton,  
Ma soif est toujours plus ardente.  
Rien dans la chambre ne répond.  
« Otez-moi ce drap qui me gêne,  
Je ne puis l'ôter à mes peines.  
Les murs sont tapissés de noir,  
Est-ce que je s'rais mort hier au soir ?  
Voyons, je me tâte partout,  
Je ne suis 'core ni mort, ni saoul.

« Ah ça voyons, par tous les diables,  
Mille noms d'un sort, non je ne suis pas mort !  
J'aim'rais ben mieux me mettre à table  
Que de voir enterrer mon corps. »  
S'en fut chez ses voisins Grégoire  
Qui tous les deux étaient à boire :  
« Jamais de ma vie je n'boirai  
Si c'n'est de l'eau fraîche et du thé. } bis

## La guimbarde de Vallet (A-7)

Mme Marie-Thérèse Séveno (mère du veuzou qui l'interprète ici) a appris cet air auprès de M. Fonbonneau à Vallet en 1944, alors qu'elle était réfugiée à la Remaudière pendant la guerre. Selon M. Fonbonneau, cette danse réservée aux hommes se pratiquait autrefois du côté de Vallet.

Voici la description sommaire qu'il fit des figures de la danse :

On se place deux par deux, un bâton (ou un manche à balai) pour chaque couple.

— Première partie : on marche autour du bâton posé au sol, puis chacun saisit d'une main un des bouts du bâton et pivote en le faisant passer au-dessus de sa tête.

— Deuxième Partie : on saute alternativement d'un pied sur l'autre en faisant passer le bâton d'une main dans l'autre par-dessous la jambe en l'air.

Cette forme de danse s'apparente aux suivantes :

— la « Danse des chaises » pratiquée dans le pays de la Mée (Châteaubriant), aussi connue sous le nom de « Youchka » quand elle se faisait avec des bâtons ou des mouchoirs (Erbray, Le Grand Fougeray, Jans) ;

— la « Dauvergne », qui s'exécute sous différentes formes en pays rennais ;

— la « Calibourdaine » du pays guérandais et de Brière.

Jean-Michel Guilcher décrit une danse semblable, appelée « Guimbarde », qui provient de l'Indre (*Dix danses des pays de France*, éd. Flammarion). Les paroles en sont :

Ah ! qui la dansera la mieux,  
La guimbarde, la guimbarde ?

Ah ! qui la dansera la mieux,  
La guimbarde de nous deux ?

C'est moi qui la danse le mieux,  
La guimbarde de nous deux.

} (bis)



Les musiciens et chanteurs dans la cave du « Petit Colonial », à Chateau-Thébaud, 1990 (photo Louis Bourdais)

## La Villageoise (A-8) (scottish)

Cette scottish est typique du répertoire « parisien » de la fin du XIXème siècle. Elle est jouée à la veuze par Thierry Moreau (accompagné au violon par Hervé Lorre et Thierry Bertrand).

La scottish connut une forte popularité en pays nantais jusque dans les années 1930-35, ainsi que d'autres danses en couples « moderne » telles que les polka, mazurka, hirondelle, paskovia... Ceci le plus souvent au détriment de danses et musiques de tradition plus ancienne, y compris des quadrilles implantés dans la première moitié du XIXème siècle.

De nombreux airs de scottishes furent en circulation (feuilles de chansons, partitions). Certains musiciens du cru en composèrent également. Les morceaux étaient souvent transformés au gré des musiciens ; on leur inventait aussi parfois des paroles (ritournelles).

Dans le vignoble de Sèvre-et-Maine, où aucune danse du fonds réellement ancien n'a été retrouvée, la formule orchestrale violon-piston-clarinette avec parfois le tambour et, plus tard, l'accordéon, fit des ravages !

Cette scottish a été recueillie par Pierrick Lemou auprès de M. Clair Leveque, de Monnières. M. Leveque est un violoneux de formation mi-classique, mi-populaire. Il a animé de nombreuses noces et fêtes dans le vignoble, notamment en s'accompagnant d'un « jaz » (grosse caisse et cymbale Charleston).

## Marche d'Émile Volant (B-1)

Comme la scottish « La Villageoise », cet air de marche est de style plutôt « pompier », de l'époque 1900. Il appartiendrait, vu sa forme mélodique, au répertoire des batteries-fanfaires. Il est interprété ici par Thierry Moreau à la veuze et à la contrebasse, et Hervé Lorre au violon.

C'est Thierry Moreau qui a appris ce morceau (intitulé également « Marche bretonne ») auprès de M. Émile Volant, violoneux à La Bloire, près de Saint-Julien de Concelles.

Émile Volant n'est pas un violoneux comme les autres : de formation tout à fait classique (1er Prix de Conservatoire), il a longtemps joué dans des quatuors et orchestres de cabarets ou de music-halls à Nantes (à « La Cigale », par exemple). Dans les années 30, il est venu habiter à La Bloire. C'est au contact des violoneux locaux qu'il a appris quelques airs du répertoire traditionnel. En contrepartie, il enseignait à ces mêmes violoneux les derniers charlestons et autres valse à la mode ! Il a animé certaines fêtes et bals de noces dans le secteur de Saint-Julien de Concelles.

Il y a cinq ans, malgré ses 86 ans, Émile Volant possédait encore un jeu de violon assez époustouflant. Il fallait l'entendre (et le voir) jouer des maraîchines en troisième position !



## Hélas pourquoi s'y marie-t-on ? (B-2)

(air à la marche)

Ce thème de chanson à répondre était très populaire en pays nantais, ainsi que dans le pays de la Mée. Il y a été fréquemment collecté sous des formes très proches les unes des autres. Il est interprété à la veuze par Pierre-Yves Le Goff.

Pour ce qui est des paroles, la version suivante a été recueillie par Patrick Bardoul auprès de Mme Amélie Allard, dans les environs de Nozay :

Quand j'étais chez mon père, garçon à marier, (bis)  
Je n'avais rien à faire qu'une femme à chercher,  
*Hélas ! pourquoi s'y marie-t'on,*  
*Que l'on est si bien étant garçon.*

Je n'avais rien à faire qu'une femme à chercher, (bis)  
Et j'en ai trouvé une à la barrière d'un pré,  
*Hélas ! pourquoi (...)*

Elle gardait ses vaches et ses moutons d'été (...)  
Je m'suis approché d'elle, j'ai voulu l'embasser.  
La fille était jeune, elle s'est mise à pleurer,  
Et moi garçon honnête, je me suis retiré.  
Toute seule sur sa lande, elle se mit à chanter.  
— Tais-toi, petite sott, je t'y rattraperai,  
Soit à garder tes vaches ou tes moutons d'été.

Sur le même air, au refrain quasi identique, on peut trouver des paroles empruntées à un thème différent. Ainsi en témoigne cette version recueillie par Jean Renaud :

Quand j'étais chez mon père tout jeune à la maison, (bis)  
On m'envoyait aux landes pour cueillir du cresson.  
*Hélas ! pourquoi m'y mariait-on ?*  
*Moi qu'étais si bien étant garçon.*

On m'envoyait aux landes...  
Auprès de la fontaine, je me suis reposé,  
*Hélas ! pourquoi (...)*  
A la plus haute branche, le rossignol chantait.  
— Chante beau rossignol, toi qui as le cœur gai,  
Le mien n'est pas de même, il est bien affligé...  
(incomplet)

## Ronds de Sautron (B-3)

Ces deux morceaux ont été composés pour la veuze par Pierre-Yves Le Goff en vue du 1er Trophée Joubian (concours de veuze) qu'il remporta en octobre 1988 à Château-Thébaud (44). Ils lui ont été inspirés lors de ballades dominicales dans les environs de Treillières et La Pâquelais.

Le premier morceau, en mode mineur, est un rond « piqué », alors que le second convient pour danser la ronde « simple ». Ils sont interprétés par Thierry Moreau à la veuze et Pierre-Yves Le Goff à la vielle à roue.

Le répertoire d'airs de ronds de Sautron collectés en tant que tels s'avère assez limité quant au nombre. Ceci est probablement la conséquence du fait qu'à l'époque où l'on s'est intéressé à cette danse, elle était sur le point de disparaître. Il est néanmoins intéressant de noter qu'un bon nombre de chansons à répondre (souvent des « dizaines », à la marche) recueillies en pays nantais s'adaptent fort bien à cette forme de danse : structures métriques et rythmiques, découpage... La danse ayant disparu, les thèmes auraient-ils continué à se transmettre ? Il existe souvent certains rapports entre les répertoires de chants à danser d'une région donnée et les chansons à répondre qu'on y trouve. Ces éléments renforcent l'hypothèse de la forte implantation de cette danse dans les milieux populaires et de son rayonnement territorial.

## Le jeune écolier (B-4)

Chanson recueillie en 1983 auprès de Madame Marguerite Lemaître, à Saffré, par le cercle celtique de Nort-sur-Erdre et publiée dans le carnet *Chants du Peuple de Haute-Bretagne - Région de Nort-sur-Erdre*, 1985. Elle est chantée ici par Lydie Pécot, de Sion-les-Mines (et nantaise d'origine).

Ce thème, dit du « retour du soldat », raconte l'histoire d'un nouveau marié contraint de partir à l'armée et qui revient chez lui sept ans plus tard le jour du remariage de sa femme. Il est très répandu dans le répertoire chanté de Haute-Bretagne (et d'ailleurs...).

Cette version est intéressante à double titre :

– la mélodie en est assez riche, du moins plus que certaines versions collectées dans des régions proches, aux thèmes plus récitatifs (cf. la version du Rostu en Mesquer dans Fernand Guériff, *Le Trésor des Chansons Folkloriques en Pays de Guérande*, éd. des Paludiers, 1983, p. 244) ;

– le texte en est très développé, en particulier les deux premiers vers de l'avant-dernier couplet, donnant une explication légale au fait que la femme revienne au premier mari.

J'avais vous conter l'histoire, c'est d'un jeune écolier :

Au refus de son père, qu'a voulu s'engager ;  
Mais par faute de taille, chez lui on l'a laissé,  
Croyant d'être tranquille sans être demandé.

Par un certain caprice, voulut s'y marier,  
Voulut prendre une femme qu'il a fallu épouser ;  
Mais au soir de ses nocés, il est venu mandement  
Qu'il faut prendre les armes et rejoindre son régiment.

– Oh ! faut-il, misérable, que tu sois engagé ?

Car notre mariage nous aurions retardé !

– N'y pleurez donc point, belle, n'y pleurez donc  
point tant,

On nous dit que la guerre ne durera pas longtemps.

Mais on dit que la guerre a bien duré sept ans,  
Sans envoyer de lettre à femme ni à parents.  
Au bout des sept années, l'amant est revenu  
A la porte de sa belle, faisant de l'inconnu.

Au bout des sept années, l'amant est revenu  
A la porte de sa belle, faisant de l'inconnu :

– Bonjour, l'hôtesse, bonjour, pourriez-vous bien loger  
Un pauvre militaire qu'arrive bien fatigué ?

– Mon pauvre militaire, je n'puis point vous loger,  
Car ma fille s'y mairie, nous sommes très occupés.  
Entrez tout d'même, entrez vous asseyer,  
Vous serez de la noce, comme nous si vous l'voulez.

Mais pendant le repas, ce fut un grand silence. (bis)

– Que l'on m'apporte des cartes, des cartes et puis  
des dés :

Je veux jouer aux cartes qu'aura la mariée !

– Mon pauvre gentilhomme, ne vous en fachez point,  
La belle mariée ne vous appartient point.  
– Où sont tes belles bagues, tes bagues et tes diamants,  
Que j't'ai payés, la belle, y'a aujourd'hui sept ans ?

La belle mariée, en l'entendant parler,  
Elle se leva de table et s'en fut l'embrasser,  
En s'écriant : – Grand Dieu, ô Sainte Vierge Marie,  
Hier au soir, j'étais veuve, et ce soir, j'ai deux maris !

– J'ai reçu de fausses lettres que j'pourrais t'y montrer,  
J'ai reçu de fausses lettres qu't'étais mort et enterré.

Je t'ai fait dire des messes, des matines chanter  
Je t'ai fait dire des messes, le deuil j'en ai porté !

Le grand conseil de guerre va bientôt l'ordonner :

Il faut donner la femme au premier marié.

Le pauvre gentilhomme, le pauvre infortuné,  
Peut en chercher une autre, il est en liberté.

Quant à vous, jeunes gens, garçons à marier,  
Ne prenez point des veuves qu'ont déjà épousé ;  
Prenez de ces fillettes qui sont point mariées,  
Qu'ell's soient belles ou vilaines, avec elles vous

coucherez !



**Y'a 'core dix filles qu'ont des amants (B-5)**  
(rond de Sautron piqué)

C'est un couple formé d'une veuze (Thierry Moreau) et d'un hautbois (Thierry Lahais) qui mène cet air connu de rond « piqué ». Il est attesté que dans la tradition, les veuzous se servaient parfois du chalumeau seul de leur instrument (séparément de la poche et du bourdon), comme d'un hautbois. Ceci soit pour jouer seuls, soit pour sonner avec un compère veuzou. Le hautbois utilisé ici a été conçu par Thierry Bertrand, facteur de veuzes à La Garnache (85). Il s'agit d'une création (voire d'une « re-création ») résultant de ses recherches de timbres complémentaires à celui de la veuze, tout en veillant à rester dans l'esprit de la tradition.

Bien qu'il y ait un répertoire précis de ronds de Sautron « piqués », il n'y a pas de règle définitive quant au nombre de fois à exécuter les pas de ronde et les piqués : aux danseurs de s'adapter suivant les airs.

Par exemple ici, la partie « ronde » occupe les seize temps de la première partie (couplet) et les huit temps de la phrase intermédiaire. Pour sa part, le « piqué » s'exécute sur les vingt-quatre temps du refrain.

Y'a 'core dix filles qu'ont des amants, } (bis)  
La mariée s'en va devant.  
La mariée s'en va devant,  
Son mari la n-emmène,  
Son mari la n-emmène dans son grand lit } (bis)  
Tout recouvert de roses et de fleurs de lis.

**La mariée s'en va devant (B-6)**  
(marche de noce)

La mariée s'en va devant, } (bis)  
Son mari la z-emmène.  
Emmène-la donc, ah ! d'zim-la donc,  
Puisque ton cœur la z-aime, dondaine.  
La mariée s'en va devant  
Son mari la z-emmène.

Cette marche était couramment chantée dans les cortèges de noces des environs de Carquefou avant la guerre de 1914. Le Père Lechat, violoneux à la Bidaudière en Carquefou, s'en souvenait fort bien. Elle nous a été apprise en 1970 par l'une des « Demoiselles » Pasquier - elles étaient cinq sœurs célibataires ! - de Carquefou. Elles en connaissaient également une autre version dont le thème mélodique était moins développé.



Thierry Moreau, Patrick Bardoul (diatonique), Jean-Yves Séveno (bombarde) et Pierre-Yves Le Goff (photo Laurent Bardoul)

## Bal à Cadoret (B-7) (scottish d'Orvault)

Cet air de scottish a été recueilli en 1965 par Jean Renaud auprès de M. Tronson, du bourg d'Orvault. Celui-ci était joueur de piston (le couple violon/cornet à piston était en usage à Orvault).

Les ritournelles liées aux danses de ce type n'étaient pas fixées définitivement : le moindre prétexte pouvait donner lieu à leur « réactualisation ». Certains événements à caractère local ou national fournissaient de bonnes occasions de parler d'untel, souvent pour s'en moquer, par différents sous-entendus.

Le Cadoret dont il est question ici fut probablement un notable de la région d'Orvault.

Pour aller au bal à Cadoret,  
Faut quitter sa ch'mise, faut quitter sa ch'mise,  
Pour aller au bal à Cadoret,  
Faut quitter sa ch'mise et mett' son gilet.



Thierry Lahais, Thierry Moreau, Jean-Yves Séveno, Bois-de-Cené, 1987 (photo Patrick Bardoul)

## Sommaire

### Face A (durée totale : 21'08)

- 1 - Avant-deux de Carquefou..... 2'36
- 2 - Sous les lauriers blancs/Y'a 'core dix étoiles (ronds de Sautron) ..... 3'36
- 3 - Dans la ville de Nantes (chanson de marche)..... 4'21
- 4 - Qui choisissons-nous ? (rond de Sautron) ..... 2'32
- 5 - Air de quête de mai..... 1'22
- 6 - Écoutez la plaisante histoire..... 2'54
- 7 - La guimbarde de Vallet ..... 1'29
- 8 - La villageoise (scottish) ..... 1'34

### Face B (durée totale : 16'17)

- 1 - Marche d'Émile Volant..... 2'30
- 2 - Hélas pourquoi s'y marie-t'on ? (air à la marche)..... 1'23
- 3 - Ronds de Sautron ..... 2'35
- 4 - Le jeune écolier ..... 4'21
- 5 - Y'a 'core dix filles qu'ont des amants (rond de Sautron)..... 1'45
- 6 - La mariée s'en va devant (marche de noce) ..... 1'44
- 7 - Bal à Cadoret (scottish d'Orvault)..... 1'31

Tous les titres sont issus du répertoire traditionnel, sauf B-3 (compositions de Pierre-Yves Le Goff).

### Correspondances au *Catalogue de la chanson folklorique française* de C. Laforte

- A-3 : L'occasion saisie (I.K.11, à comparer)  
A-4 : Laquelle marierons-nous ? (III.H.7)  
A-5 : Mai - (à comparer) (II.G.23 à 32)  
A-6 : L'ivrogne pris pour mort (II.Q.23)  
B-2.1 : L'occasion manquée (I.K.8) et  
B-2.2 : A la claire fontaine (I.G.10)  
B-4 : Le retour du mari soldat : seconde noce (II.I.4)



Pour en savoir plus sur l'instrument et sa tradition, consulter ces deux ouvrages :

– *Quelques éléments sur la tradition populaire de la veuze dans le Pays Nantais*. Nantes, Éd. Sonneurs de veuze, 1979 (ré-éd. 1989), 112 p.

– *Sonneurs de veuze en Bretagne et en Marais Breton-Vendéen*. Disque 33t, 30 cm, avec livret intérieur. Co-production Le Chasse-Marée, Sonneurs de veuze, Dastum, SCM-010 (Grand Prix du Disque de l'Académie Charles Cros, 1989).

L'association *Sonneurs de veuze* poursuit ses recherches sur l'instrument et tient à votre disposition une exposition photographique ainsi que des musiciens pour des concerts, bals, animations...

Elle organise également des stages d'apprentissage, des concerts (trio de veuze, veillées de pays...)

**Contact :**

*Sonneurs de veuze*, 3, rue Harouys, 44000 Nantes  
(40 74 26 78)

*Dastum*, 16, rue de Penhoët, BP 2518, 35025 Rennes  
Cedex (99 78 12 93)

Après avoir co-produit, avec Le Chasse-Marée, un disque 30 cm consacré à la tradition de la veuze et à son renouveau en Haute-Bretagne, *Dastum* et *Sonneurs de veuze* poursuivent leur exploration des traditions musicales auxquelles la veuze a été associée.

Cette cassette-livret, consacrée au pays nantais, est la première d'une série qui présentera d'autres terroirs de veuze. Elle rassemble autour de trois veuzous nantais (P.-Y. Le Goff, Th. Moreau, J.-Y. Séveno) huit jeunes musiciens et chanteurs qui participent activement au renouveau de l'expression musicale traditionnelle du sud de la Haute-Bretagne. Le programme musical, fait d'avant-deux, de scotisches, de marches, et de mélodies, remet également à l'honneur le rond de Sautron, seule danse du fonds ancien retrouvée dans le pays nantais.

Médiathèque Dastum  
16, rue de Penhoët  
B.P. 2518  
35025 RENNES Cédex  
Tél. : 99.78.12.93



## Tradition de veuze en pays nantais

Après avoir co-produit, avec Le Chasse-Marée, un disque 30 cm consacré à la tradition de la veuze et à son renouveau en Haute-Bretagne, *Dastum* et *Sonneurs de veuze* poursuivent leur exploration des traditions musicales auxquelles la veuze a été associée.

Cette cassette-livret, consacrée au pays nantais, est la première d'une série qui présentera d'autres terroirs de veuze. Elle rassemble autour de trois veuzous nantais (P.-Y. Le Goff, Th. Moreau, J.-Y. Séveno) huit jeunes musiciens et chanteurs qui participent activement au renouveau de l'expression musicale traditionnelle du sud de la Haute-Bretagne. Le programme musical, fait d'avant-deux, de scotisches, de marches, et de mélodies, remet également à l'honneur le rond de Sautron, seule danse du fonds ancien retrouvée dans le pays nantais.

Médiathèque Dastum  
16, rue de Penhoët  
B.P. 2518  
35025 RENNES Cédex  
Tél. : 99.78.12.93



Chanteurs et musiciens de Bretagne N°2

Dastum, Sonneurs de veuze